

# DEVENIR AIDE-SOIGNANT PAR APPRENTISSAGE



**CODE RNCP** : 35830

**Niveau** : 4

**Prérequis** : aucun

**Conditions** : Aucune condition de diplômes. 17 ans au moins à la date d'entrée en formation et moins de 30 ans à la signature pour un contrat d'apprentissage<sup>1</sup>.

## CONDITION D'ADMISSION EN APPRENTISSAGE :

Pour les candidats à l'apprentissage :

- **Établir un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation dans une structure sanitaire ou médico-sociale permettant la professionnalisation de l'apprenant validé par l'IFAS après avoir trouvé un employeur.**
- Être déclaré apte physiquement et psychologiquement, pour l'exercice de la profession d'Aide-Soignant par un médecin agréé par l'ARS.
- Être à jour de ses vaccinations, conformément à la réglementation en vigueur, fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.

## OBJECTIFS ET ACTIVITES VISES :

*Définition du métier, les missions associées et les secteurs d'activités.*

En tant que professionnel de santé, l'Aide-Soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne, dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre de la responsabilité partagée.

Trois missions reflétant la spécificité du métier sont ainsi définies :

1. Accompagner la personne dans les activités de la vie quotidienne et sociales dans le respect de son projet de vie.
2. Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences,
3. Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel.

## DUREE DE LA FORMATION :

**Parcours complet de 12 mois dont :**

- 1 540 heures en formation
  - 770 heures d'enseignement théorique et pratique à l'IFAS
  - 770 heures d'enseignement clinique en milieu professionnel (stage) qui peuvent être réalisés chez l'employeurAuquel peut s'ajouter d'autres périodes en structure d'apprentissage chez l'employeur, selon le contrat.

L'alternance sera communiquée en fonction de l'individualité des parcours liées à l'arrêté du 10 juin 2021.

## INSCRIPTION EN FORMATION 2024

**Du 11 avril au 11 juin minuit 2024**

Saisie en ligne de sa préinscription

Envoi du dossier indiquant les coordonnées de l'entreprise d'accueil

Lien d'inscription :

<https://myk.ch-bourgoin.fr/MySelect/>

## DATES DE LA FORMATION :

Du 26 août 2024 au 18 juillet 2025 (cursus complet)

## COÛT DE FORMATION :

- Gratuité pour les apprentis
- Employeur privé et public : la prise en charge de la formation s'effectue par l'OPCO en fonction de la branche professionnelle de rattachement de l'entreprise.

## AVANTAGES FINANCIERS POUR LES ENTREPRISES :

- Une aide forfaitaire de l'état à l'employeur de 6000€ pour le secteur privé et de 3000€ pour le secteur public.

<sup>1</sup> Pas de limite d'âge pour les personnes bénéficiant d'une RQTH, d'un statut de sportif de haut niveau, être porteur d'un projet de création d'entreprise.

## CONTENU DE LA FORMATION

La formation théorique et pratique comprend 5 blocs de compétences, 10 modules.

BLOCS	MODULES ET COMPETENCES	HEURES <i>(pour un parcours complet)</i>
<p><b>BLOC 1</b></p> <p>Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale</p>	<p><b>Module 1 :</b> <b>Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale</b> <b>Compétence 1</b> – Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires.</p> <p><b>Module 2 :</b> <b>Repérage et prévention des situations à risque</b> <b>Compétence 2</b> – Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer.</p>	<p><b>Module 1 :</b> 147 heures</p> <p><b>Module 2 :</b> 21 heures</p>
<p><b>BLOC 2</b></p> <p>Evaluation de l'état clinique de mise en œuvre de soins adaptés en collaboration</p>	<p><b>Module 3 :</b> <b>Evaluation de l'état clinique d'une personne</b> <b>Compétence 3</b> - Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins.</p> <p><b>Module 4 :</b> <b>Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement</b> <b>Compétence 4</b> - Mettre en œuvre des soins à l'état clinique de la personne.</p> <p><b>Module 5 :</b> <b>Accompagnement de la mobilité de la personne aidée.</b> <b>Compétence 5</b> – Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation.</p>	<p><b>Module 3 :</b> 77 heures</p> <p><b>Module 4 :</b> 182 heures</p> <p><b>Module 5 :</b> 35 heures</p>
<p><b>BLOC 3</b></p> <p>Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants</p>	<p><b>Module 6 :</b> <b>Relation et communication avec les personnes et leur entourage</b> <b>Compétence 6</b> – Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage.</p> <p><b>Module 7 :</b> <b>Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs</b> <b>Compétence 7</b> – infirmer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels.</p>	<p><b>Module 6</b> 70 heures</p> <p><b>Module 7 :</b> 21 heures</p>
<p><b>BLOC 4</b></p> <p>Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention</p>	<p><b>Module 8 :</b> <b>Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés</b> <b>Compétence 8</b> – Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptés en prenant en compte la prévention des risques associés.</p> <p><b>Compétence 9</b> – Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins.</p>	<p><b>Module 8</b> 35 heures</p>
<p><b>BLOC 5</b></p> <p>Travail en équipe pluriprofessionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques.</p>	<p><b>Module 9 :</b> <b>Traitement des informations</b> <b>Compétence 10</b> - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités.</p> <p><b>Module 10 :</b> <b>Travail en équipe pluriprofessionnelle, qualité et gestion des risques.</b> <b>Compétence 11</b> : Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité/gestion des risques</p>	<p><b>Module 9</b> 35 heures</p> <p><b>Module 10</b> 70 heures</p>

	Cursus	Nh d'heures d'enseignement	Nombre d'heures de stage	Nombre d'heures totales
1	Complet	770	770	1540
2	ASHQ	770	595	1365
3	ARM	553	595	1148
4	ADVF	595	595	1190
5	Ambulancier (2006)	574	595	1169
6	ASMS	602	595	1197
7	ASSP	371	350	721
8	AP (2006)	329	245	574
9	AP (2021)	224	245	469
10	AES (2016)	553	420	973
11	AES (2021)	455	420	875
12	SAPAT	511	490	1001

### MODALITES D'ENSEIGNEMENT

Un dispositif d'accompagnement pédagogique individualisé

Des travaux personnels guidés et un suivi pédagogique individualisé des apprenants

L'enseignement théorique peut être réalisé partiellement en distance

Des cours magistraux, de travaux dirigés ou de travaux pratiques en petit groupes d'apprenants.

De la simulation en santé, des serious Game, des analyses de sa pratique en stage...

### NOS METHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES :

- Alternance intégrative
- Pédagogie expérientielle
- Réflexivité
- Socioconstructivisme
- Simulation en santé
- Analyses des pratiques
- Interprofessionnalité

### NOS VALEURS :

- Humanité
- Respect
- Confiance
- Responsabilité
- Autonomie
- Solidarité
- Authenticité
- Equité

La formation en milieu professionnel comprend quatre périodes de stage pouvant être partiellement réalisées chez l'employeur en fonction de la typologie de la structure et visant l'acquisition des compétences requises à l'exercice professionnel :

3 stages de 5 semaines visant à explorer les trois missions de l'Aide-Soignant, 1 stage de 7 semaines réalisé en fin de formation, permettant l'exploration ou la consolidation du projet professionnel et le renforcement des compétences de l'apprenant afin de valider l'ensemble des blocs de compétence.

Le parcours de stage comporte au moins :

Un stage auprès de personnes en situation de handicap physique ou psychique,

Un stage auprès de personnes âgées,

Une expérience de travail de nuit,

Une expérience de travail le week-end.

Selon la discipline, un ou plusieurs stages peuvent être réalisés chez l'employeur.

### **MODALITES D'EVALUATION :**

L'accès à la certification est ouvert aux apprentis n'ayant pas cumulé plus de 5% d'absences justifiées, non rattrapées, sur l'ensemble de la formation (Exemple : pour un cursus complet qui est d'une durée de 1 540 heures : moins de 77 heures d'absences).

L'évaluation des compétences acquises est assurée par l'institut de formation et par le tuteur de stage tout au long de la formation selon les modalités d'évaluations définies dans le référentiel de formation.

L'évaluation des compétences acquises au cours de chaque période de formation théoriques et en milieu professionnel est prise en compte pour la validation de chaque bloc de compétences.

Le diplôme d'Aide-Soignant atteste de l'obtention et de la validation de cinq blocs de compétences définies dans le référentiel de certification.

### **EQUIVALENCES DE COMPETENCES :**

Possibilité d'équivalence :  OUI  NON

### **ALLEGEMENT PARTIELS OU COMPLETS :**

Possibilité d'allègement de formation :  OUI  NON

### **BLOCS DE COMPETENCES :**

Possibilité de valider un ou des blocs de compétences :  OUI  NON

## CONTACTS

### ➤ IFAS DE BOURGOIN-JALLIEU :

Pour toute information complémentaire liée à la formation, vous pouvez nous contacter :

16 Rue du Bachelet – 38300 BOURGOIN-JALLIEU  
04 69 15 6 60 – [ifps@ghnd.fr](mailto:ifps@ghnd.fr)

Site internet : [www.ghnd.fr/ifps](http://www.ghnd.fr/ifps)

Réfèrent Handicap : C. HENNIQUAU [chenniquau@ghnd.fr](mailto:chenniquau@ghnd.fr)

Pour nous suivre :

- Facebook : [@IFPS.Bourgoin.Jallieu38](https://www.facebook.com/IFPS.Bourgoin.Jallieu38)
- Instagram : [ifpsbourgoinjallieu](https://www.instagram.com/ifpsbourgoinjallieu)

### ➤ CFA PARTENAIRE :

Pour toute information complémentaire liée au contrat d'apprentissage vous pouvez contacter :

#### **CFA IFA DES ALPES**

3 Avenue Marie Reynoard – 38100 Grenoble  
04 76 49 04 77

Contact administratif : Megane MARIE-SAINTE – [gestionnaire2@ifa-alpes.fr](mailto:gestionnaire2@ifa-alpes.fr)

Pour toute questions juridiques et aides : Sabrina MORVAN – [sabrina.morvan@ifa-alpes.fr](mailto:sabrina.morvan@ifa-alpes.fr)

Réfèrent handicap : Claudia ARAUJO – [claudia.araujo@ifa-alpes.fr](mailto:claudia.araujo@ifa-alpes.fr)

## INFORMATIONS PRATIQUES :

- ∞ Institut situé à Bourgoin-Jallieu à seulement 30 min de Lyon, 45 min de Grenoble et Chambéry.
- ∞ L'établissement se trouve à 8 minutes à pieds de la gare, 4 minutes du Centre-Ville et de zone commerciale.
- ∞ Salles de repas sur place à disposition des élèves ou possibilité de se restaurer au SELF de l'établissement au prix repas CROUS.
- ∞ Parkings municipaux à moins de 10 min à pieds.
- ∞ Parc arboré avec tables de pique-nique et garage à vélo abrité.
- ∞ Centre de documentation pour emprunts de documents et lecture sur place.
- ∞ Cabane à livres permettant des échanges de livres.
- ∞ Possibilité d'adhérer au Bureau des Etudiants et à l'amicale des employés du CHPO.



### LA FORMATION :

- 5 blocs
- 10 modules
- Un accompagnement pédagogique personnalisé (API, TGP, et suivi pédagogique individualisé)

### Le parcours de stage comporte au moins :

- Un stage auprès de personnes en situation de handicap physique ou psychique,
- Un stage auprès de personnes âgées,
- Une expérience de travail de nuit,
- Une expérience de travail le week-end

### LE DIPLOME :

La formation est sanctionnée par l'obtention du Diplôme d'Etat d'aide-Soignant.

### LES + DE LA FORMATION :

- Un accompagnement individualisé du CFA et de l'IFAS
- L'AFGSU de niveau 2 (attestation de Formation des Gestes et Soins d'Urgence) est incluse.

### L'EQUIPE :

**Directrice** : Y. ACHARD

**Directrice adjointe** : F. DURAND

**Coordinateur Apprentissage** : C. ARMANINI

**Référénts H+** : - C. HENNIQUAU- F. POLLOSSON